****

**KIT DE MOBILISATION**

**ACTION DU 4 OCTOBRE 2015**

A l’occasion de la journée de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées

Ce kit a été élaboré pour servir de ressource, à titre indicatif, aux personnes qui co-organisent les vigiles du 4 octobre. Nous invitons les femmes allochtones à travailler en lien avec les femmes autochtones, à être à leur écoute, les soutenir dans leurs démarches et à témoigner de leur solidarité[[1]](#footnote-2).

Le contenu de ce dossier est divisé en différentes parties qui couvrent les questions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| * L’appel à l’action : Invitation de Femmes Autochtones au Québec (FAQ) et de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), au nom de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) | page 2 |
| * Le cahier : outil pédagogique pour l’organisation d’une vigile | page 3 |
| * Le formulaire d’inscription des vigiles | page 5 |
| * Un communique de presse type | page 6 |
| * La brochure d’information | page 7 |
| * La lettre ouverte aux chef.fe.s de partis dans le cadre des élections fédérales | page 8 |



Appel à l’action pour le 4 octobre 2015

Le 4 octobre 2014, les membres de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) se sont mobilisées largement pour dénoncer la disparition et l’assassinat de 1181 femmes autochtones et appeler à la tenue par le gouvernement fédéral d’une commission d’enquête nationale. Conjointement avec les directrices des nations de Femmes autochtones au Québec (FAQ), des vigiles ont été organisées dans la plupart des régions du Québec et plusieurs dans le réseau de la Marche mondiale des femmes (MMF) à l’international.

Un an plus tard, cette demande n’a toujours pas été entendue. **Dans le contexte actuel des élections fédérales, la CQMMF réitère donc son appel à se mobiliser largement, afin de demander des engagements à l’ensemble des partis politiques et d’exiger la mise sur pied d’une Commission d’enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées.** Il est de la responsabilité du gouvernement fédéral d’ouvrir les yeux sur ces violences et de répondre à cette demande portée par Femmes autochtones au Québec, Femmes autochtones du Canada, la CQMMF et de nombreux mouvements sociaux à travers le pays.

**Du 24 septembre au 17 octobre prochain, les militantes de la MMF seront en action pour résister au contrôle du corps, de la Terre et des territoires au Québec comme ailleurs dans le monde.** Ce thème est au cœur des luttes des femmes autochtones et il nous semble primordial que des relations de solidarité entre femmes autochtones et femmes québécoises continuent de se bâtir à travers les actions de la MMF 2015.

La disparition silencieuse de si nombreuses femmes autochtones est une des conséquences du processus de colonisation qui menace les cultures, les langues et le bien-être des communautés autochtones. L’instauration de lois patriarcales marginalisant les femmes autochtones dans leur propre communauté et dans l’ensemble de la société, a mené à une situation où les femmes autochtones souffrent d’une grande vulnérabilité. Elles sont cinq fois plus exposées que les femmes allochtones aux violences qui perdurent dans un système patriarcal et colonialiste.

C’est pour ces raisons que **la CQMMF invite à organiser des vigiles régionales le 4 octobre 2015, à l’occasion de la journée de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées, et ce, dans le cadre des actions de la MMF 2015**. Les vigiles visent à dénoncer l'indifférence, à appeler le gouvernement canadien à tenir une commission d’enquête nationale et à engager les féministes québécoises plus concrètement dans la lutte pour la décolonisation.

**Nous invitons les coalitions régionales de la MMF à prendre contact avec les femmes autochtones actives au sein de Femmes autochtones au Québec pour organiser ces vigiles conjointement avec elles, lorsque c’est possible.** Nous invitons également les militantes qui souhaitent y prendre part à contacter la coalition régionale de la MMF de leur région.

Ces vigiles auront lieu avant ou après la tenue de votre action régionale de la MMF 2015. La Caravane des résistances et solidarités féministes sera, à cette date, en Jamésie, à la rencontre des femmes autochtones et allochtones de la région.

Si vous souhaitez avoir des contacts dans votre région, ou pour toute autre question concernant la MMF au Québec, merci de contacter Alice Lepetit à la FFQ à l’adresse suivante : [alepetit@ffq.qc.ca](mailto:alepetit@ffq.qc.ca)

Solidarités féministes,

***La Fédération des femmes du Québec et Femmes autochtones au Québec, au nom de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.***

Le cahier : des pistes pour organiser une vigile[[2]](#footnote-3)

Histoire

Le « 4 octobre » est devenu un jour de commémoration à travers le Canada durant lequel les communautés autochtones se réunissent pour honorer leurs sœurs disparues et assassinées et leurs familles. Ce mouvement a débuté en 2006 lorsque Bridget Tolley, craignant que les gens oublient ce qui est arrivé à sa mère Gladys tuée en 2001, prenne l’initiative d’organiser une vigile sur la colline du Parlement, pour rendre hommage à sa mère ainsi qu’à 500 autres femmes et filles autochtones disparues à l’échelle du pays. Cette journée veut également mettre en lumière une problématique qui touche tout le Canada, faire pression sur toutes les sphères du gouvernement pour que les décideur.es agissent et enfin appuyer un mouvement de changement social[[3]](#footnote-4).

Depuis la première veille de « Sœurs par l’esprit », en 2006 de nombreuses vigiles ont été réalisées dans tout le Canada. En 2009 par exemple 72 veilles ont eu lieu au pays. Au Québec, une vigile est organisée chaque année depuis 2009 à Montréal, à l’initiative du Collectif Missing Justice. Nous vous invitons cette année à vous rapprocher des représentantes des nations de femmes autochtones dans vos régions respectives, et d’organiser des vigiles conjointes ou appuyer des vigiles prévues le samedi 4 octobre prochain.

Qu’est-ce qu’une vigile

Une vigile est un moment d’échange et de transmission. C’est un lieu de rassemblement auquel les participant.es sont invité.es à commémorer et honorer une personne, une cause, une date, un événement, etc. Elle permet de garder la mémoire collective et de la partager. Elle peut s’avérer un moyen propice pour établir, garder et/ou consolider des liens de solidarité envers une communauté, un groupe, une victime. C’est aussi un moment qui permet de sensibiliser et d’informer le public sur une situation ou une problématique précise, de dénoncer l’indifférence et les situations d’injustice, d’inégalité, d’oppression et de violence.

Types de vigiles

*Vigiles solennelles :* C’est un moment de recueil et de sensibilisation qui met l’accent sur une perte, un deuil, un souvenir, un évènement douloureux, voir tragique. Ces vigiles se font principalement dans un cadre solennel (soirée aux chandelles, cérémonie commémorative). Il serait utile d’avoir sur place un intervenant pour les gens qui pourraient être les plus affectés.

*Vigiles de sensibilisation :* Il s’agit d’un lieu d’information, de sensibilisation, de mise en garde sur une problématique. Ces vigiles permettent d’alerter et de mobiliser le public sur une tendance ou situation qui concerne les citoyens et citoyennes, les membres d’une communauté, les habitant.es d’un territoire.

Les vigiles peuvent mettre en valeur un savoir ou une pratique, qu’elle soit traditionnelle, religieuse ou artistique. Elles sont très souvent un moment de communication orale, gestuelle, musicale, etc.

Des pistes pour organiser une vigile

*Avant :*

* Prendre contact avec les groupes des femmes autochtones et allochtones dans votre région, afin de vous renseignez sur les actions déjà prévues pour le 4 octobre auxquelles vous pourriez participer ou dans le but d’organiser une vigile conjointe.
* Décider d’un endroit. Dans un souci de solidarité envers les femmes autochtones, nous vous conseillons de privilégier les lieux symboliques pour les communautés autochtones.
* Décider du message que vous voulez transmettre et de la forme de vigile que vous souhaiterez organiser :
  + Est-ce qu’il s’agit d’une marche ? Elle comporte plusieurs étapes ou des points de convergence ?
  + Est-ce qu’il aura des déclarations, des témoignages, des prières ?
  + Pensez-vous inclure des moments de silence et/ou un temps musical, de poésie, d’expression corporelle ?
  + Pensez-vous organiser une veillée à la chandelle dans un lieu fermé ou dans un parc ?
* Préparer ensuite le matériel adéquat : affiches, bannières, photos, ballons, bougies, etc.
* Inviter les personnes qui prendront la parole et les accompagner dans cette démarche avant et pendant la vigile.
* Repartir les responsabilités pour la journée/soirée du 4 octobre. Choisir une personne pour la coordination des bénévoles ainsi que les personnes-ressources chargées des tâches principales (logistique, communication, mobilisation, etc.). Pour les vigiles conjointes, il serait pertinent si possible d’avoir deux personnes de contact pour les renseignements généraux, une femme autochtone et une femme allochtone.
* Communiquer largement sur l’événement dans vos réseaux personnels et professionnels mais également dans les réseaux communautaires de vos régions et sur les réseaux sociaux (facebook, twitter).
* Inviter les medias à assister à la veillée. Prévoyez des personnes ressources pour les accueillir et répondre aux interviews. Pour les vigiles conjointes nommez si possible deux portes paroles, une femme allochtone et une femme autochtone. Nous vous encourageons à utiliser et à adapter le « communiqué de presse type » qui est à votre disposition à la page 6.
* Remplir et envoyer le « formulaire d’inscription d’une vigile » (page 5) à la Fédération des Femmes du Québec et à Femmes Autochtones au Québec, pour que nous puissions communiquer sur votre action et renseigner les personnes intéressées.

*Pendant :*

* Accompagner les témoins et les personnes qui prendront la parole pendant leurs interventions.
* Sensibiliser les participant.es sur les violences faites aux femmes.
* Distribuer des tracts ou des dépliants de vos organisations et si possible des extraits de la brochure d’information (page 7).
* Prendre des photos !

*Après :*

* Partager les photos de votre vigile accompagnées d’un message de solidarité sur votre site internet ou sur votre compte Facebook et/ou Twitter avec les mots-clics #SISvigil et #MMF2015
* Rédiger des articles et les diffuser largement.

Si vous ne pouvez pas participer à une vigile mais que vous souhaitez témoigner de votre solidarité envers les femmes et filles autochtones, vous pouvez **utiliser le visuel créé produit par le Collectif Missing Justice pour le 4 octobre 2015 en photo de profil Facebook, ou la partager avec un message de solidarité sur les réseaux sociaux avec les mots-clics :** #SISvigil et #MMF2015

**Vous trouverez le visuel sur le site de la MMF**au lien suivant : [**http://www.mmfqc.org/outils\_communication**](http://www.mmfqc.org/outils_communication)

Pour tout renseignement complémentaire n’hésitez pas à nous contacter :

* + Alice Lepetit, coordonnatrice de la MMF au Québec, FFQ, [alepetit@ffq.qc.ca](mailto:alepetit@ffq.qc.ca)
  + Laureanne Fontaine, FAQ, [communication@faq-qnw.org](mailto:communication@faq-qnw.org)

Formulaire d’inscription d’une vigile

**La Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) vous invite à organiser des vigiles régionales le 4 octobre 2015, à l’occasion de la journée de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées**.

Les vigiles visent à :

* dénoncer l'indifférence,
* appeler le gouvernement canadien à tenir une commission d’enquête nationale,
* engager les féministes québécoises plus concrètement dans la lutte pour la décolonisation.

Vous pouvez transmettre ce formulaire rempli par courriel [alepetit@ffq.qc.ca](mailto:cqmmf2015@ffq.qc.ca) et à [communication@faq-qnw.org](mailto:communication@faq-qnw.org) ou par télécopieur (514-876-0162).

|  |  |
| --- | --- |
| Date d’inscription de la vigile |  |
| Personne(s)-ressource(s)  Pour celles qui organisent des vigiles conjointes, merci de nous fournir deux contacts (femme autochtone + femme allochtone) |  |
| Courriel(s) |  |
| Téléphone(s) |  |
| Organisation(s) |  |
| Adresse postale |  |
| Ville ou municipalité |  |
| Code postal |  |
| Lieu de votre vigile |  |
| Heure de votre vigile |  |
| Détails de votre vigile (marche, veille à la chandelle, soirée débat, etc.) |  |

Communiqué de presse type

Une vigile à (*nom de la ville*) pour la **Journée de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées**.

(*Nom de la ville*), 3 octobre 2015 – Pour la deuxième année au Québec des vigiles pour commémorer les femmes autochtones disparues et assassinées se tiendront dans plusieurs régions du Québec. Les médias sont invités à assister à une vigile organisée conjointement par les femmes autochtones de (*préciser le nom de la communauté*) et (*nom de votre groupe*) afin de dénoncer l’indifférence, de réclamer une commission d’enquête nationale et d’engager les féministes québécoises dans la lutte pour la décolonisation. La vigile se tiendra (*lieu, heure et date*).

Le 4 octobre 2014, les membres de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) se sont mobilisées largement pour dénoncer la disparition et l’assassinat de 1181 femmes autochtones et appeler à la tenue par le gouvernement fédéral d’une commission d’enquête nationale. Conjointement avec les directrices des nations de Femmes autochtones au Québec (FAQ), des vigiles ont été organisées dans la plupart des régions du Québec et dans le réseau de la Marche mondiale des femmes (MMF) à l’international.

Un an plus tard, cette demande n’a toujours pas été entendue. **Dans le contexte des élections fédérales, la CQMMF réitère donc son appel à se mobiliser largement, afin de demander des engagements à l’ensemble des partis politiques et d’exiger la mise sur pied d’une Commission d’enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées.** Il est de la responsabilité du gouvernement fédéral d’ouvrir les yeux sur ces violences et de répondre à cette demande portée par Femmes autochtones au Québec, Femmes autochtones du Canada, la CQMMF et de nombreux mouvements sociaux à travers le pays.

**Depuis le 24 septembre et jusqu’au 17 octobre, les militantes de la MMF seront en action pour résister au contrôle du corps, de la Terre et des territoires au Québec comme ailleurs dans le monde.** Ce thème est au cœur des luttes des femmes autochtones et il nous semble primordial que des relations de solidarité entre femmes autochtones et femmes québécoises continuent de se bâtir à travers les actions de la MMF 2015. La disparition silencieuse de femmes autochtones est une des conséquences du processus de colonisation qui menace les cultures, les langues et le bien-être des communautés autochtones. L’instauration de lois patriarcales marginalisant les femmes autochtones dans leur propre communauté et dans l’ensemble de la société. Ces lois augmentent la vulnérabilité des femmes autochtones, elles sont par exemple 5 fois plus exposées à la violence que les femmes allochtones.

La commémoration du 4 octobre a débuté en 2006 lorsque Bridget Tolley a pris l’initiative d’organiser une vigile sur la colline du Parlement, pour rendre hommage à sa mère tuée en 2001 ainsi qu’à 500 autres femmes et filles autochtones disparues. Depuis cette première veille de « Sœurs par l’esprit » de nombreuses vigiles ont été réalisées au Canada. Au Québec, une vigile est organisée chaque année depuis 2009 à Montréal, à l’initiative du Collectif Missing Justice. Cette année encore des femmes autochtones et allochtones ont répondu à l’appel de la Coordination du Québec de la MMF pour participer à un vaste mouvement de solidarité avec les femmes autochtones et leurs communautés.

Source :

*Inscrire le nom/numéro d’une personne disponible pour répondre aux journalistes.*

*Pour les vigiles conjointes, fournir deux contacts (femme autochtone + femme allochtone)*

**Recommandations**

* Nous vous invitons à envoyer ce communiqué aux médias de votre région la veille de la vigile ainsi qu’un rappel le jour même.
* Nous vous invitons aussi à prévoir des personnes qui seront à l’aise de répondre aux questions des journalistes lors de la vigile.
* Nous vous invitons aussi à prévoir une personne pour accueillir les journalistes à la vigile.

**Brochure d’information**

La couverture médiatique des décès tragiques de Loretta Saunders et de Tina Fontaine a donné une grande visibilité à la question des femmes autochtones disparues ou assassinées au cours des derniers mois. Femmes Autochtones du Québec (FAQ) se réjouit de l’intérêt de masse envers les réalités vécues par les femmes autochtones qui a été suscité cet été; toutefois, il est important d’une part que cet intérêt dure et d’autre part de rendre justice à la complexité des enjeux dont il est question.

FAQ mène actuellement une étude qui tentera de faire un portrait préliminaire de la situation des femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec. Malgré la panoplie de rapports qui existent sur la question, peu d’information a été récoltée concernant cette réalité au Québec. Avant de perdre son financement en 2010, l’Association des femmes autochtones du Canada avait documenté le cas de 22 femmes autochtones portées disparues ou assassinées au Québec. Plus récemment, la GRC faisait état de 46 cas d’homicides dans la province entre 1980 et 2012, soit **l’équivalent proportionnel de 2650 femmes québécoises**. Sachant que les données policières sont largement sous représentatives en raison du manque de confiance envers les autorités, du faible taux de dénonciation d’agressions et des défis qu’on associe à la cueillette de données liées à l’identité ethnique, il faut reconnaître que ces chiffres ne sont que la pointe de l’iceberg.

Bien qu’il soit trop tôt pour diffuser les résultats de notre étude, FAQ reconnaît d’emblée que toute violence envers les femmes et les filles autochtones, peu importe sa provenance, est ancrée dans la marginalisation et la discrimination qui découlent de la colonisation. Malgré ce que Stephen Harper tente de véhiculer, il n’y a aucun doute que cette violence est de nature *systémique* en ce sens que la dévalorisation de la vie des femmes autochtones est perpétuée par la police, les médias et par les systèmes d’éducation et de justice. Il revient donc à chacun et chacune de nous de combattre les systèmes qui entretiennent l’ignorance et l’injustice.

FAQ revendique :

* Une commission d’enquête publique indépendante qui servira de lieu où les proches des victimes pourront partager leur histoire et être entendu-e-s.
* Un plan d’action national créé de concert avec des membres des différentes nations et organisations autochtones au Canada.
* L’adoption d’une approche autochtone en contexte d’analyse et d’intervention en matière de violence vécue par les femmes autochtones, c’est-à-dire une approche – qui reconnaît que la colonisation affecte tout le monde – qui inclut les hommes.
* Le développement de formations et de protocoles pour les policiers autochtones et non-autochtones qui traitent directement de la violence envers les femmes autochtones.

Lettre ouverte





**Lettre ouverte aux Chefs et Cheffe des partis politiques dans le cadre des élections fédérales 2015,**

4 octobre 2015,

Madame et Messieurs les candidat.e.s (*vous pouvez également inscrire ici le nom des 5 chef.fe.s des partis politiques en élection – voir page suivante)*,

La violence envers les femmes et les filles autochtones est une violation grave des droits humains. Les actes de violence dont les femmes autochtones sont la cible, sont ancrés dans la discrimination et la marginalisation systémique découlant de la colonisation auxquelles participent la police, les médias, l’éducation et la justice.

Le gouvernement du Canada doit mener une commission d’enquête publique indépendante et doit travailler de concert avec les différentes nations autochtones afin de mettre sur pied un plan d’action national. **Dans le contexte des élections fédérales, nous exigeons des engagements clairs de la part des candidats à la chefferie, pour répondre à cette demande portée par Femmes autochtones au Québec (FAQ), l’Association des Femmes autochtones du Canada, la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) ainsi que plusieurs autres mouvements sociaux à travers le Canada.**

Il faut que les facteurs systémiques, qui favorisent la disparition et l’assassinat des femmes autochtones, soient correctement identifiés et que les individus, les lois et les politiques responsables du maintien du statu quo – et des dommages subséquents pour les femmes et les filles autochtones – soient dévoilés.Des recommandations et des MESURES de changement sont nécessaires pour améliorer la sécurité des femmes et des filles autochtones de tous les milieux au Canada.

Une enquête publique nationale exhaustive sur la violence envers les femmes et les filles autochtones du Canada fournirait l’assurance aux peuples autochtones que tous les niveaux de gouvernement reconnaissent la gravité de l’enjeu et sont engagés à mettre fin au cycle de violence. Il est également essentiel que cette enquête permette aux associations de femmes autochtones d’être entendues, étant donné les nombreuses informations qu’elles ont recueillies au fil des années.

**Nous, les femmes de la Marche mondiale des femmes au Québec, exigeons également des engagements de la part des candidat.e.s aux élections fédérales afin d’assurer la mise en œuvre concrète des recommandations de la Commission vérité et réconciliation (notamment l’article 41), de même que l’application réelle de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones signée par la Canada en 2007.**

Cordialement,

Nom + prénom

Nom de votre organisation

Coordonnées : adresse + téléphone + courriel + site web

Vous trouverez ci-dessous les contacts des chef.fe.s de partis politiques pour l’envoi de la lettre :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Chefs de parti** | **Courriel** | **Compte twitter : @ …** | **Page Facebook** | **Adresse de circonscription** |
| Justin Trudeau | [justin.trudeau@parl.gc.ca](mailto:justin.trudeau@parl.gc.ca) | JustinTrudeau | facebook.com/JustinPJTrudeau | 529, rue Jarry Est, bureau 302 |
|  |  |  |  | Montréal, Québec |
|  |  |  |  | H2P 1V4 |
| Stephen Harper | [stephen.harper@parl.gc.ca](mailto:stephen.harper@parl.gc.ca) | pmharper | facebook.com/pmharper | 1600, 90e Avenue Sud-Ouest, bureau A-203 |
|  |  |  |  | Calgary, Alberta |
|  |  |  |  | T2V 5A8 |
| Elizabeth May | [elizabeth.may@parl.gc.ca](mailto:elizabeth.may@parl.gc.ca) | ElizabethMay | facebook.com/ElizabethMayGreenLeader | 1-9711, rue Fourth |
|  |  |  |  | Sidney, Colombie-Britannique |
|  |  |  |  | V8L 2Y8 |
| Tom Mulcair | [thomas.mulcair@parl.gc.ca](mailto:thomas.mulcair@parl.gc.ca) | ThomasMulcair | facebook.com/TomMulcair | 154 avenue Laurier Ouest, bureau 302 |
|  |  |  |  | Montréal, Québec |
|  |  |  |  | H2T 2N7 |
| Gilles Duceppe |  | GillesDuceppe | facebook.com/gilles.duceppe | 3750, boul. Crémazie |
|  |  |  |  | bureau 502 |
|  |  |  |  | Montréal (Québec) H2A 1B6 |

Vigiles du 4 octobre 2015

Journée de commémoration pour les femmes autochtones

disparues et assassinées

La Marche Mondiale des Femmes*est un mouvement mondial d’actions féministes, qui depuis l’an 2000, rassemble des groupes et des organisations de la base et œuvre pour éliminer les causes qui sont à l’origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes. La MMF lutte contre toutes les formes d’inégalités et de discriminations vécues par les femmes. Ses valeurs et ses actions visent un changement politique, économique et social. Elles s’articulent autour de la mondialisation des solidarités, l’égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, le respect et la reconnaissance de la diversité entre les femmes, la multiplicité des stratégies, la valorisation du leadership des femmes et la force des alliances entre les femmes et avec les autres mouvements sociaux progressistes.* <http://www.marchemondiale.org> / <http://www.mmfqc.org>

Femmes Autochtones au Québec *est une organisation à but non lucratif qui représente depuis 1974 les femmes des Premières Nations du Québec, des communautés et du milieu urbain. FAQ s’est fixé comme objectif dʼappuyer les femmes autochtones dans leurs efforts pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille au moyen de la promotion de la non-violence, de la justice, de l’égalité des droits, et de la santé. Sur le plan politique FAQ réclame la reconnaissance du droit à l'égalité pour toutes les femmes autochtones du pays, tant sur le plan législatif que constitutionnel. À l'instar des Premières Nations FAQ revendique l'autonomie gouvernementale, tout en encourageant la participation pleine et entière des femmes autochtones dans ce processus. Et sur le plan socio-économique, l’organisation s’implique dans la promotion et la création de nouvelles initiatives de formation afin d'aider ses membres à améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille.*

<http://www.faq-qnw.org>

La Fédération des Femmes du Québecest un lieu de militantisme et d’action, d’analyse, de réflexion, de débat et de formation ouvert à toutes les femmes. La FFQ est une organisation féministe autonome non partisane, créée en 1966, qui exerce un rôle de concertation et de mobilisation au sein du mouvement des femmes. La FFQ s’inscrit dans le courant qui s’attaque aux systèmes d’oppression ou de domination que sont le patriarcat, le capitalisme, le racisme, l’impérialisme et l’hétérosexisme qui marginalisent et exploitent les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux, à l’échelle québécoise, canadienne et internationale. Elle travaille solidairement et en alliance avec d’autres groupes à la transformation des rapports sociaux de sexe dans toutes les activités humaines, pour favoriser le développement de la pleine autonomie des femmes et la reconnaissance véritable de l’ensemble de leurs contributions à la société.

<http://www.ffq.qc.ca>

1. Note : Ce kit de mobilisation reprend celui diffusé pour le 4 octobre 2014, avec des mises à jour. [↑](#footnote-ref-2)
2. Pour la réalisation du cahier, nous nous sommes inspirées de l’outil « Toolkit : Sisters In Spirit Vigils – A Mouvement for Social Change». <http://www.nwac.ca/sites/default/files/imce/NWAC_1D_Toolkit_e.pdf> [↑](#footnote-ref-3)
3. Pour plus d’information nous vous invitons à consulter le site internet de l’Association des femmes autochtones du Canada <http://www.nwac.ca/fr/programmes/veilles-de-s%C5%93urs-par-l%E2%80%99esprit> [↑](#footnote-ref-4)